



Détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant pendant la grossesse et le post-partum

Une offre de formation pour les sages-femmes et le personnel soignant dans le suivi ambulatoire de la grossesse et du post-partum dans le canton de Berne

Sur mandat de l'Office cantonal des mineurs (OM) et de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI), l'Association des sages-femmes section Berne et le Centre de Puériculture du canton de Berne invitent les sages-femmes et le personnel soignant travaillant dans le domaine du suivi ambulatoire de la grossesse et du post-partum à une formation d'un jour et demi. Les frais de cours sont pris en charge par le canton.

Outils de détection précoce et collaboration interdisciplinaire avec le Centre de Puériculture du canton de Berne

Dans le cadre de la détection précoce, les enfants dont le développement psychique, physique et sexuel est menacé doivent être repérés de manière précoce et ciblée et bénéficier d'un soutien individuel. L'objectif est de renforcer les compétences des femmes enceintes et des parents en matière d'éducation, de prise en charge et de protection grâce à un soutien spécialisé et à une collaboration interprofessionnelle précoce, de manière à éviter des interventions plus drastiques.

Les aides à l'évaluation cantonales existantes pour la détection précoce ont été révisées conjointement par la Fédération suisse des sages-femmes section Berne et le Centre de Puériculture du canton de Berne et adaptées aux besoins des sages-femmes et du personnel soignant dans le cadre du suivi ambulatoire de la grossesse et du post-partum. Des aides à l'évaluation et des procédures pour l'accompagnement pendant la grossesse ou l'entretien préalable au post-partum ont notamment été définies.

Avec un guide pour la procédure et la collaboration dans les situations complexes, la possibilité d'une consultation spécialisée au sens du principe du double contrôle et l'offre de formation pour la sensibilisation et l'approfondissement, des conditions importantes sont créées pour renforcer la détection précoce et l'accompagnement sur mesure des familles dès la grossesse.

Groupe cible

La formation s'adresse aussi bien aux nouveaux arrivant·e·s qu'aux spécialistes ayant une longue expérience pratique dans le suivi ambulatoire de la grossesse et du post-partum et qui souhaitent approfondir leurs connaissances.

Contenu de la formation

Au cours de cette formation d'une journée et demie, l'utilisation des aides à l'évaluation pour la détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant pendant la grossesse ou le post-partum est présentée et exercée à l'aide d'exemples pratiques. L'échange d'expériences entre les participant·e·s et la confrontation à des situations complexes d'évaluation et d'entretien sont axés sur le renforcement de la sécurité d'action dans le quotidien professionnel. Les participant·e·s apprennent à connaître les offres de soutien pour les parents et les spécialistes

dans le canton de Berne, en mettant l'accent sur la collaboration interprofessionnelle entre les sages-femmes / le personnel soignant et le Centre de Puériculture.

L'accent de la formation est mis sur le travail avec des exemples de cas pour l'application des aides à l'évaluation, des apports spécialistes et des exercices pour la conduite d'entretiens avec les parents dans le cadre de la détection précoce. Une place importante est accordée à l'échange et aux expériences des participant-e-s.

Objectifs

Après la formation, vous

- savez reconnaître à temps les signes de mise en danger du bien-être de l'enfant, les évaluer et les pondérer
- savez comment agir de manière adéquate en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant
- êtes en mesure d'organiser un soutien précoce en collaboration avec la famille
- connaissez et savez utiliser l'offre de consultation spécialisés pour les questions de protection de l'enfant
- pouvez mettre en œuvre la procédure d'intégration et de transfert au Centre de Puériculture dans le quotidien professionnel
- êtes renforcé pour faire face à des situations familiales difficiles dans le quotidien professionnel.

Enseignantes

Tiffany Buffier, sage-femme HES, indépendante, présidente de la section Berne de la fédération Suisse des sages-femmes, formatrice avec brevet fédéral, responsable du projet sages-femmes dans la détection précoce

Franziska Garcia, Infirmière, Consultante petite enfance du Centre de Puériculture du Berne, collaboration au projet de protection de l'enfant du Centre de Puériculture du canton de Berne

Coûts

La formation est financée par le canton de Berne et est gratuite pour les participant-e-s.

Date 2024

Cours 1 : jeudi 28 novembre de 9.00 à 17.00 et
 vendredi 29 novembre de 9.00 à 12.30

Lieu

CIP, Centre interrégional de perfectionnement, Ch. Des Lovières 13, 2720 Tramelan

Inscription et reconnaissance

La formation est certifiée E-Log. Inscription via le portail E-Log www.e-log.ch

Pour toute question concernant la formation, veuillez-vous adresser par e-mail à bern@hebamme.ch ou protection_enfance@cp-be.ch ou 031 552 27 27.

Financé par l'Office des mineurs



Kanton Bern
Canton de Berne